



Organisateur : ARCICEN (Association des Représentants des communes d'Implantation de centrales nucléaires et de sites de stockage et de traitement des combustibles et des groupements de communes s'y rattachant)

Événement : Conférence débat sur *Industrialisation ou désindustrialisation nucléaire de la France : les enjeux de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie pour les territoires*

24 mai 2018 de 14h30 à 17h30 à Flamanville

Conférence ouverte au public, déclinée en deux tables rondes animées par M. Legueltel , journaliste.

Déroulement

Le lieu est **choisi symboliquement à Flamanville**, commune **d'implantation de l'EPR** dont la mise en service entraînera la décision **de fermeture des réacteurs de Fessenheim**, commune dont le *maire Claude Brender est président de l'ARCICEN*. Le projet est de balayer les effets et conséquences des évolutions de la filière nucléaire dans les territoires.

La période perturbée par les aléas de transport par chemin de fer a sans doute pénalisé la fréquentation de la conférence. L'assistance comptait une soixantaine de personnes.

A l'entrée sont mis à disposition des participants les documents et dépliants adressés par la CNDP

Ouverture

La séance est ouverte par *Patrick Fauchon, maire de Flamanville*, hôte de la manifestation. Il se félicite que l'initiative ait retenu l'attention de la CPDP et de son Président, *M. Jacques Archimbaud*. Il rappelle la vocation industrielle du site de longue date avant même le nucléaire et rappelle que la décision d'implantation de l'EPR s'était aussi inscrite dans le cadre de la CNDP avec un cahier d'acteur.

Claude Brender, Président de l'ARCICEN et maire de Fessenheim, à son tour, remercie les participants, d'avoir persévéré malgré les difficultés de transport. C'est la politique de déploiement du nucléaire civil qui a motivé la création de l'ARCICEN : les collectivités concernées se sont unies pour dialoguer avec l'Etat et l'exploitant sur les conditions d'implantation et les moyens à mettre en œuvre, afin d'éviter les disparités de traitement sur des sujets importants comme la sûreté, l'urbanisme et la fiscalité. Ainsi l'ARCICEN qui a représenté les collectivités au cours du développement de la filière du nucléaire civil, ne peut rester hors du débat sur le mix énergétique. Cette évolution ne doit pas donner lieu à une rivalité entre les territoires. Il faut une vision d'ensemble et une perspective de long terme qui doivent être construites avec les élus.

M. Jacques Archimbaud, Président de la Commission Particulière du Débat PPE, après la projection d'une vidéo de présentation, rappelle les objectifs et les principes d'un débat public et lance la conférence.

Première table ronde, modérée par M. Legueltel, journaliste

Le premier tour de table analyse **la question des relations entre les pouvoirs locaux et les installations nucléaires**. Il s'agissait d'en saisir le contexte et les traductions locales **en passant d'un plan large, celui de l'Europe à un plan plus resserré, celui de la France et des collectivités** avec *M. Mariano Vila d'Abadal Serra, secrétaire général de Group of European municipalities with Nuclear Facilities (GMF), M. Claude Brender, M. Patrick Fauchon, M. Philippe Page Le Merour, représentant la Fédération Nationale Mines –Energie CGT et Mme Catherine Bernié Boissard, chercheur à l'université de Nîmes et spécialisée en urbanisation.*

En vérité, d'après M. Vila d'Abadal Serra, il n'existe **pas dans le monde de modèle standard de relations entre collectivités locales et politique des états en matière d'implantation du nucléaire civil**. Ce n'est pas dans la mission de l'AEIA qui définit des standards de sûreté et d'utilisation pacifique, pas davantage dans celle de l'Europe : celle-ci n'a pas à imposer une gestion type dans l'accompagnement par les états de la transition énergétique au niveau des territoires. On constate en fait la plus grande diversité d'un pays à l'autre, une nette différence dans le volontarisme entre anciennes et nouvelles démocraties, et le plus souvent, aucun travail en amont sur l'après démantèlement avec les collectivités concernées. Le traitement par les experts prévaut.

Et **pourtant les collectivités ont joué un rôle essentiel dans l'acceptation du nucléaire civil** à ses débuts dans les années 60/70. *Mme Bernié Boissard* rappelle ce rôle des communes rurales qui ont parié sur l'essor économique en perspective ; il est vrai qu'il repose cependant sur une mono-industrie, devenue facteur de fragilité en cas d'évolution. Avec la détérioration de l'image du nucléaire, après Tchernobyl et Fukushima, les collectivités ont vu s'accroître les contraintes d'urbanisation autour des centrales (périmètre de constructibilité limité, extension du périmètre du Plan Particulier d'Intervention...). Deux facteurs les handicapent dans le pilotage du futur : les **incertitudes qui pèsent sur les décisions de prolongation, de fermeture ou de renouvellement des réacteurs et le désengagement de l'état dans l'aménagement du territoire**. L'activité industrielle reste la pierre de touche du développement de l'emploi et **reconvertir un tissu industriel se prépare de longue main**. La situation d'abandon des bassins miniers hante les esprits des responsables locaux. C'est sans doute grâce à eux que des solutions vont émerger et des exemples voient le jour à Dunkerque avec le projet de « Toile industrielle », celui de la Mécanic Vallée dans les Causses. *Mme Bernié-Boissard invite à « une démarche volontariste et propositionnelle »* qui fédère les énergies locales porteuses de projets

C'est sur **l'importance de l'emploi industriel pour la vitalité d'un territoire** qu'insiste aussi *M. Philippe Page Le Merour*. 1 emploi industriel est à l'origine de 4 emplois indirects. Ceux du nucléaire relèvent en outre d'un **niveau qualifié** qui exige une actualisation permanente de la formation. En ce sens le statut des agents est fortement corrélé à cette exigence de qualification et en est le garant. Autre élément important pour les territoires : EDF, avec l'outil de production électrique nucléaire **assure un service public** de réponse aux besoins des usagers dans des conditions tarifaires de coût et **d'égalité** qui n'ont pas d'équivalent en Europe. Il ne faudrait pas que la PPE prépare une « vente par appartement » de l'entreprise débouchant sur une privatisation, facteur d'inégalités. En fin, il faut recentrer le débat, qui s'est focalisé sur le choix entre le nucléaire et les ENR: la vraie question porte **sur l'arbitrage entre pilotables et non pilotables**.

L'acceptation du nucléaire civil a faibli dans l'opinion, reconnaît *M. Claude Brender*, mais il regrette que ce recul soit instrumentalisé à des fins électoralistes. Les **décisions abruptes de fermeture** ont été **prises sans égard pour les conséquences**, tant pour l'équilibre de la production nationale, voire européenne, que pour le tissu économique locale. La population de Fessenheim ne peut accepter l'idée du déclin annoncé, mais les projets de ré industrialisation dans une zone rurale se heurtent à la montée en puissance des Métropoles et à leur attractivité pour les investisseurs. La mise en place

d'une vraie transition industrielle suppose d'abord de l'anticipation et du temps si on veut la réussir. C'est en complète contradiction avec la brutalité de la décision de fermeture.

Paradoxes aussi pour Flamanville, pourtant dans la situation inverse : l'afflux de population dû à l'activité autour de l'EPR suppose des équipements (extensions d'habitation, crèche, amélioration de réseaux de téléphonie, de télévision...). *M. Fauchon* se heurte à l'immobilisme et se voit opposer la rigidité des règles d'urbanisme. Ce sont plus de 4000 personnes qui fréquentent le site, avec des pointes à presque 8000 lorsque se conjuguent chantier de l'EPR et maintenance des réacteurs en service.

Deuxième table ronde modérée par M. Legueltel, journaliste

La deuxième table ronde est consacrée à **la place du nucléaire dans le mix énergétique et à l'inscription dans des perspectives de long terme de la politique énergétique**. Elle réunit *M. Dominique Minière, Directeur exécutif du parc nucléaire et thermique d'EDF, Mme Valérie Faudon, Directrice générale de la SFEN, M. Pascal Morel, Président de l'Association Cyclium et d'ECIA et M. Jean-Michel Catelinois, Maire de St Paul les Trois Châteaux.*

M. Minière rappelle quelques vérités en écho avec la table ronde précédente : c'est l'électricité produite par le nucléaire et dans une proportion moindre les barrages qui permet à la France **le meilleur niveau d'électricité bas carbone en Europe**. Mais l'électricité ne représente que 25% de l'énergie consommée. Aussi les décisions à prendre pour progresser dans la décarbonation portent **avant tout sur le transfert des usages (transport, électricité...)** Le développement des ENR pour la production d'une électricité déjà bas-carbone n'apportera pas de progrès significatifs sur ce point. Il s'agit plutôt d'aller vers **un bouquet de solutions**, ni 100% nucléaire, ni 100% ENR pour « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* », mais en **conservant l'avantage compétitif du coût de l'électricité française en même temps que son avantage bas carbone**. Son parc désormais amorti le place à 33€ du Mwh, incluant le coût du grand carénage. Le mix doit aussi tenir compte de **l'intermittence des ENR, non pilotables. Cela implique de facto le maintien de la capacité des installations nucléaires en attendant qu'apparaissent des solutions de stockage à grande échelle**. Pour dessiner la programmation énergétique, il faut s'appuyer sur des scénarios réalistes d'évolution de la consommation et des exportations. **Un pilotage de long terme qui préserve l'objectif bas carbone et l'équilibre financier répartira dans le temps long, fermeture, renouvellement de réacteurs, démantèlement**. Le parc nucléaire français, entretenu, contrôlé comme jamais, est un moteur économique décisif. **3^{ème} filière industrielle du pays**, il est à l'origine de 220 000 emplois répartis dans les territoires. Seule une « *transition douce* » vers un mix équilibré donnera le temps nécessaire à l'éclosion de projets susceptibles de maintenir un tel tissu économique et social. *M. Minière* rappellera en fin de débat que deux paris sont à relever : garantir un prix accessible pour les usagers mais suffisamment rémunérateur pour les investisseurs et trouver des investisseurs qui aient une capacité d'emprunt.

Pour *Mme Faudon*, la transition énergétique place en face **de 3 incertitudes majeures** : incertitude **des projections de consommation**, incertitude quant à la **stratégie énergétique de nos voisins** assez peu lisible, incertitude quant au **rythme de montée en puissance des ENR**. **Le parc nucléaire, pilotable, offre une garantie contre ces incertitudes**, tout en restant un allié dans la lutte contre le réchauffement climatique, pour la protection de la diversité (il est peu consommateur d'espace relativement aux ENR) et de la ressource (produit à partir de peu de matière première). Elle insiste à son tour sur **la nécessité d'une programmation de long terme** surtout si on mise sur un progrès des ENR. Il faudra les garantir par **un socle de production continue, décarbonée**, c'est-à-dire prévoir dès maintenant le cadencement des fermetures et renouvellement de réacteurs, **avoir une stratégie**

d'investissement, de financement, de formation pour le maintien des compétences, sans effet de rupture. Il faut **aussi raisonner hors frontières** : la filière du nucléaire français est fortement exportatrice tant pour la vente d'électricité que pour la vente de services et son réseau compte pour l'équilibre du réseau européen.

De la visibilité et une stratégie de long terme, c'est ce qu'attendent **les entreprises du secteur** pour investir et accompagner évolution et diversification dans les territoires. *M. Morel* reprend l'idée de la constitution **de réseaux d'acteurs** institutionnels et économiques pour faire émerger au plus près de chaque territoire, mais sur une maille suffisamment vaste des projets s'appuyant sur ses atouts et caractéristiques propres. Ces acteurs ont besoin pour se lancer de **connaître la ligne politique, l'échelle de temps de son application, les mesures d'accompagnement.** Le flou, les incertitudes, les retours en arrière freinent les énergies.

Deux exemples développés par *M. Catelinois* illustrent la traduction **dans les territoires d'une stratégie programmée** : **le grand carénage** qui pousse la vie des réacteurs de 40 à 50 ans sur le site de Tricastin et **le démantèlement d'Eurodif.** La décision entraîne une série d'effets positifs pour l'activité locale : 25 % des commandes de l'exploitant sont destinés à des entreprises régionales, des PME qui s'adosent à de grands groupes pour répondre. Des parkings sont aménagés, des logements construits. Il y a une mise en phase du tissu économique local avec l'ouverture de commerces. On retrouve ici l'idée d'une **coordination des entreprises** avec la création de la cellule « *Atout Tricastin* ».

Des questions de la salle portent sur

les incohérences entre l'objectif de transition énergétique annoncé **et décisions** dans les faits : par exemple, la baisse des incitations fiscales pour l'isolation thermique des bâtiments. Autre paradoxe relevé : la promotion des véhicules électriques et une projection de stagnation, voire de baisse de la consommation.

Le débat biaisé : l'électricité ne représente qu'une part de la consommation d'énergie, celle des hydrocarbures pour le transport et le chauffage des bâtiments constitue l'essentiel du problème.

La sûreté du nucléaire sujette à caution. *M. Minière* apporte une réponse avec des éléments statistiques : la division par un facteur de 2,2 à 2,5 dans les dernières années des arrêts fortuits, des arrêts automatiques et des accidents du travail.

Sur la valeur du savoir-faire ouvrier et le maintien des compétences par la transmission entre générations d'agents.

Sur la culture de la sûreté qui doit faire l'objet d'une passation entre générations d'agents et implique donc de lisser les départs en retraite

Sur les délais et retards de construction de l'EPR de Flamanville. La cause en revient en partie, selon *M. Minière*, justement à l'absence pendant plus de 15 ans de nouveaux chantiers. Elle s'est traduite par une perte de mémoire de l'expérience, une perte de savoir-faire qu'il a fallu restaurer.

Synthèse par M. Archimbaud.

M. Archimbaud propose, pour finir, d'indiquer les questions dominantes qui émergent des divers points de vue et leur tonalité.

Dans les différentes interventions reviennent **de façon récurrente, les inquiétudes sur les perspectives imprécises, la dénonciation des incohérences dans les annonces, dans les contraintes imposées sur le terrain.** Il a entendu une **Crainte de changements dans la précipitation**, crainte liée à la **dépendance à une mono-industrie** et à des **essais de reconversion trop balbutiants**. Il relève aussi **la nostalgie de la compétence ouvrière** dans un univers de plus en plus technicisé. S'entend également **l'amertume devant le désengagement de l'Etat dans l'aménagement du territoire.**

Mais, toutes les interventions en s'appuyant sur la priorité d'une transition bas carbone, font du nucléaire une composante importante du mix à venir. Or tient à rappeler *M. Archimbaud*, la confiance de l'opinion dans le nucléaire civil s'est effritée (50% pour / 50 % contre). Dans d'autres lieux, il a entendu des controverses sur le coût, sur les hypothèses d'évolution de la consommation, sur l'intérêt d'autres sources pilotables comme le gaz.

Il rejoint en fait le propos de tous les intervenants : **pas de guerre de position pour ou contre le nucléaire, mais un compromis énergétique à construire pour préserver l'avenir au local et au global.**